Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1693

AG SUD Education Lorraine

- Agenda -

Date de mise en ligne : jeudi 2 mars 2017

Date de parution : 27 mars 2017

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

AG SUD Education Lorraine

Au local 5 rue de Phalsbourg 54000 NANCY

A partir de 9 h

- **sur ASA :** chaque adhérent-e peut utiliser des Autorisations Spéciales d'Absences (ASA) en application de l'article 13 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 modifié. Modèles ici.

- Délais légaux et formalités : demande accompagnée de la convocation à déposer auprès de son supérieur hiérarchique, au moins 8 jours à l'avance selon le MEN (Note de service n° 85-043). Néanmoins en cas de besoin, au moins 3 jours à l'avance en application de la circulaire FP 1487.
- Volume : Chaque adhérent-e de SUD éducation peut bénéficier de 20 jours d' ASA dite « ASA 13 » par an, sans distinction entre les instances nationales et locales, des syndicats, fédérations et unions syndicales.

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz